

Comité de Suivi régional commun des fonds européens

Mardi 24 mai 2016

Salle du Manège de Brack, DOLE

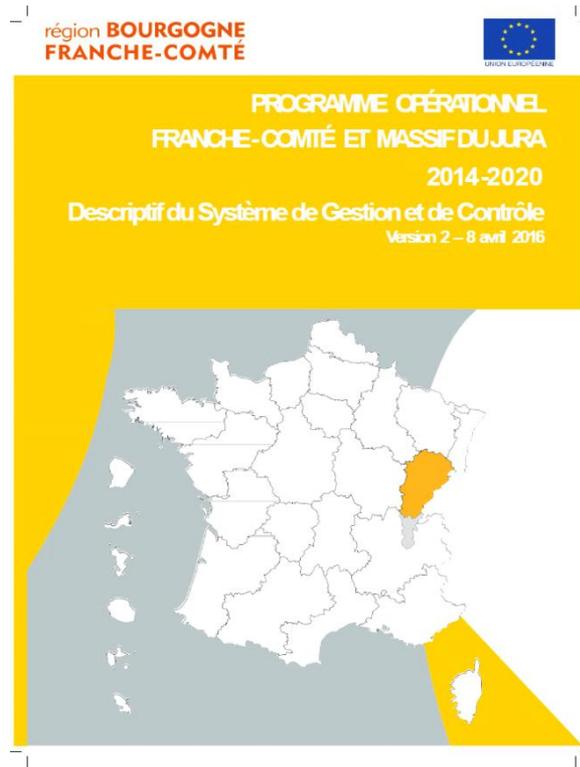
- Approbation des PV
- Actualités
- Programmes 2014-2020
 - Avancement
 - Rapports annuels
 - Modification DOMO
 - Mise en œuvre
- Programmes 2007-2013



Comité de Suivi du 9 octobre 2015 (Vesoul)

Consultation écrite du comité de suivi novembre 2015 (AAP création entreprise)

Actualités



Procédure de désignation « Autorité de Gestion » :

- Audit CICC du 3 au 5 février 2016
- Mise à jour du règlement intérieur



- Rappel des différentes étapes du processus:
 - Novembre 2014 : **adoption des programmes**, Commission Européenne
 - 2015 : **élaboration des documents de mise en œuvre**
 - 3 au 5 février 2016 : audit sur place **Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC)**

Suite à cet audit sur place, plusieurs procédures et documents ont dû être modifiés, avant **désignation officielle par le 1^{er} Ministre**.

- Sont proposés :
 - L'ajout de la phrase suivante : « A l'issue de chaque réunion du comité de suivi, un procès-verbal, rédigé par la Direction Europe, retrace l'ensemble des sujets à l'ordre du jour, les débats et questions ainsi que les points nécessitant une suite à donner par l'AG. Le procès-verbal est soumis aux membres du comité de suivi pour approbation lors de la réunion suivante ».
 - Les modifications suivantes : « Mme La Préfète » au lieu de « le Préfet »
« Région Bourgogne Franche-Comté » au lieu de « Région Franche-Comté »
 - les modifications des membres liés au FEADER: désignation d'un pays non LEADER (Pays Graylois)

Synergie : Nouveau système d'information de gestion des fonds européens 2014-2020.

- En cours de déploiement : Portail E Synergie : permettra le **dépôt en ligne des demande d'aide de FEDER/FSE et des demandes de remboursement.**
- Guide à l'attention des bénéficiaires
- Pour information : rattrapage des saisies

l'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté avec eUrop'Act

Portail de dépôt de demande d'aides européennes

Accueil > Bourgogne-Franche-Comté

Bienvenue sur E-Synergie !

E-Synergie est le portail de demande et de suivi de subventions Européennes pour les fonds FEDER (Fonds Européens de Développement Régional) et FSE (Fonds Social Européen)

Courant 2016 : E-Synergie permettra aux porteurs de projets d'effectuer :

1. La saisie du formulaire permettant de transmettre une demande de subvention
2. Le suivi des échanges avec le gestionnaire lors de la vérification de la recevabilité de la demande de subvention

janvier 2016 : A partir du premier janvier 2016, E-Synergie permet aux bénéficiaires ayant déjà déposé un dossier papier de déclarer leurs dépenses en ligne

Vous êtes nouveau sur E-Synergie ?

Vous êtes une association

Vous êtes une entreprise

Vous êtes une entité publique

Vous êtes un particulier

Vous avez déjà un compte ?

Courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

Programmes européens 2014-2020

PO Régional FEDER FSE

Avancement

Avancement du programme

A la date du 24 mai et depuis le Comité de Suivi du 9 octobre 2015, 5 nouveaux comités de programmation se seront tenus : 13 novembre 2015, 11 décembre 2015, 12 février 2016, 31 mars 2016 et 19 mai 2016.

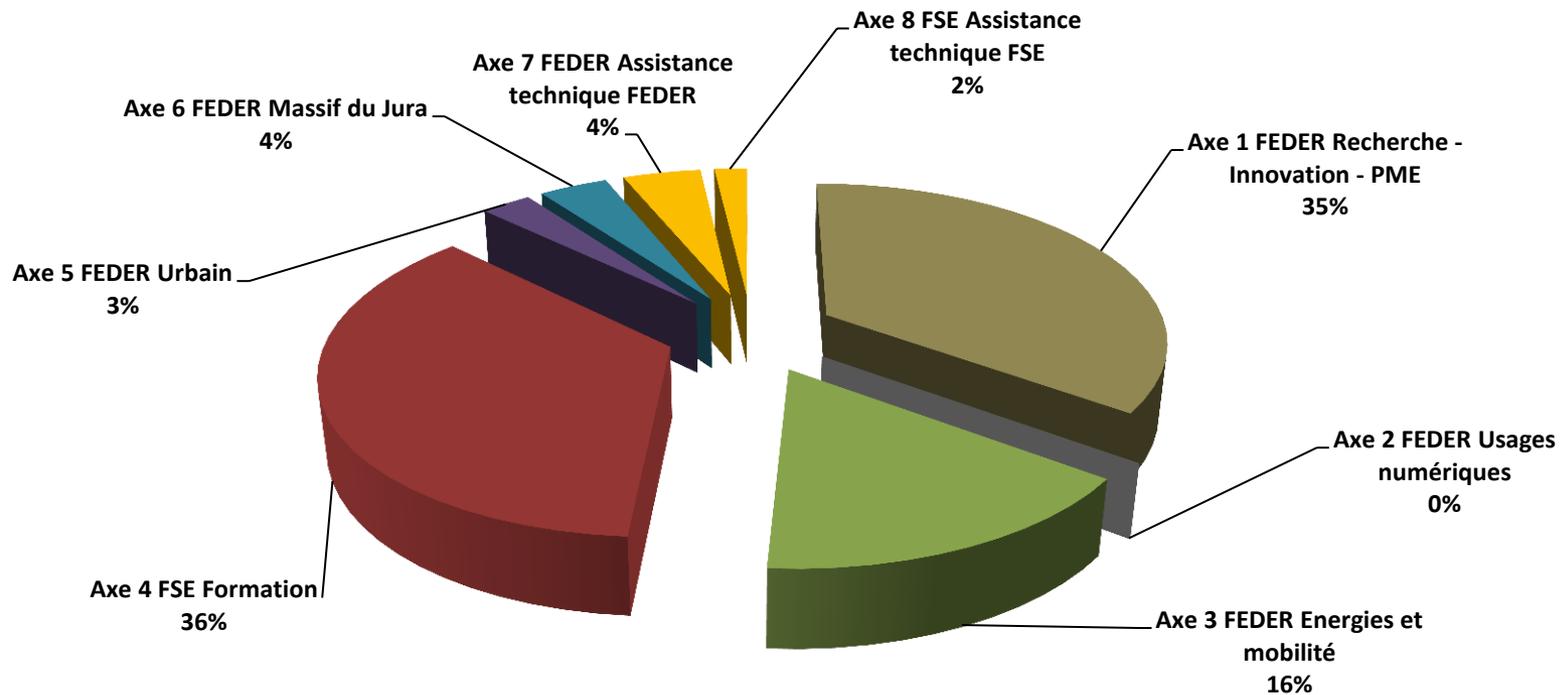
Au 24 mai 2016 :

	Nombre de dossiers	Coût total	Montant UE	Avancement
FEDER	70	59 938 638, 32 €	21 373 585,16 €	14,16 %
FSE	47	27 399 852,60 €	13 798 203,92 €	41,09 %
TOTAL	117	88 307 798,52 €	35 509 011,19	19,25 %

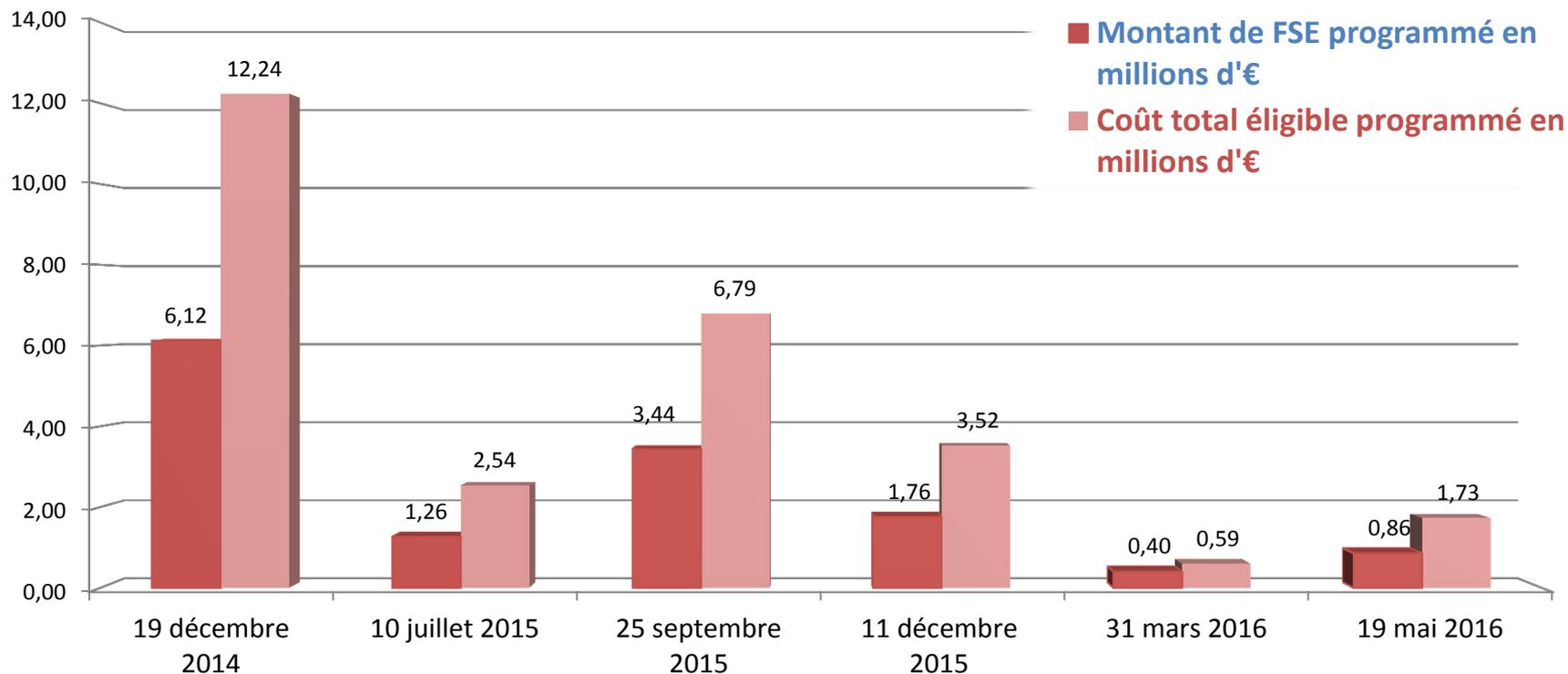
Au total pour les 2 fonds FEDER-FSE, 117 dossiers ont été programmés pour un montant total de cofinancement FEDER-FSE de 35,51 Millions d'€ représentant un coût total éligible de 88,31 Millions d'€.

Ces programmations représentent un avancement de 19,25 % de la maquette totale s'élevant à 184 510 000 €.

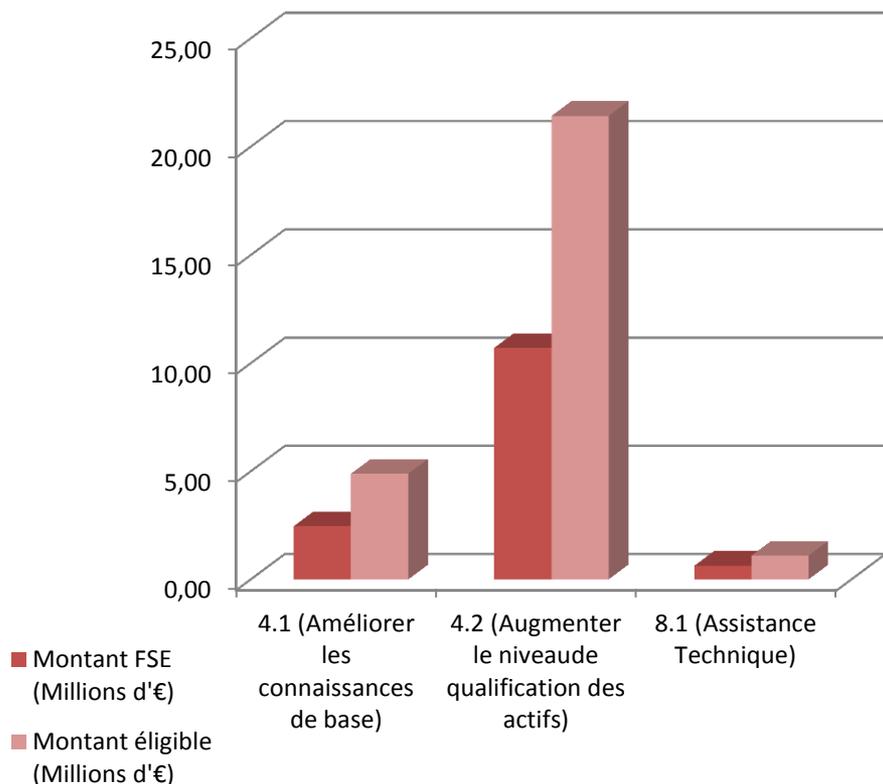
Programmation FEDER/FSE par axe (Millions d'€)



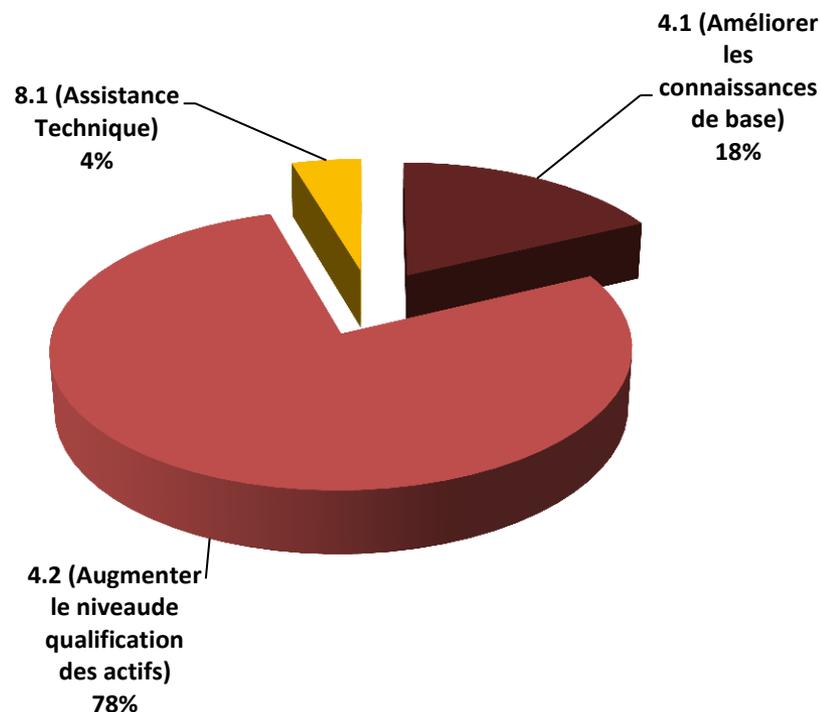
Avancement de la programmation par comité



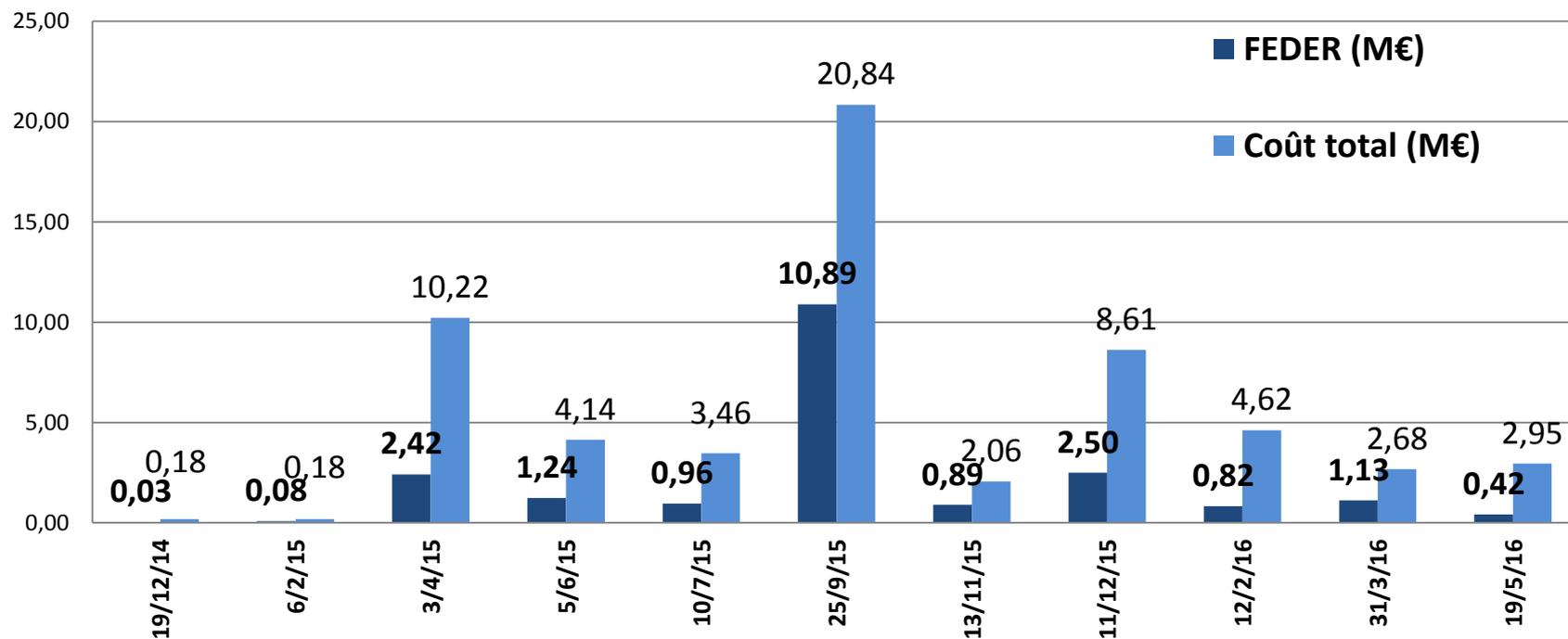
**Programmation par Objectif Spécifique
(en millions d'€)**



Programmation par Objectif spécifique (en %)

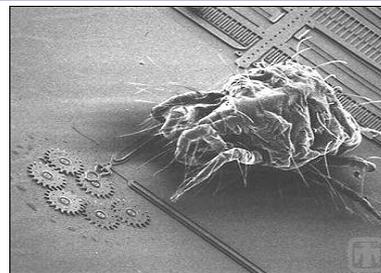
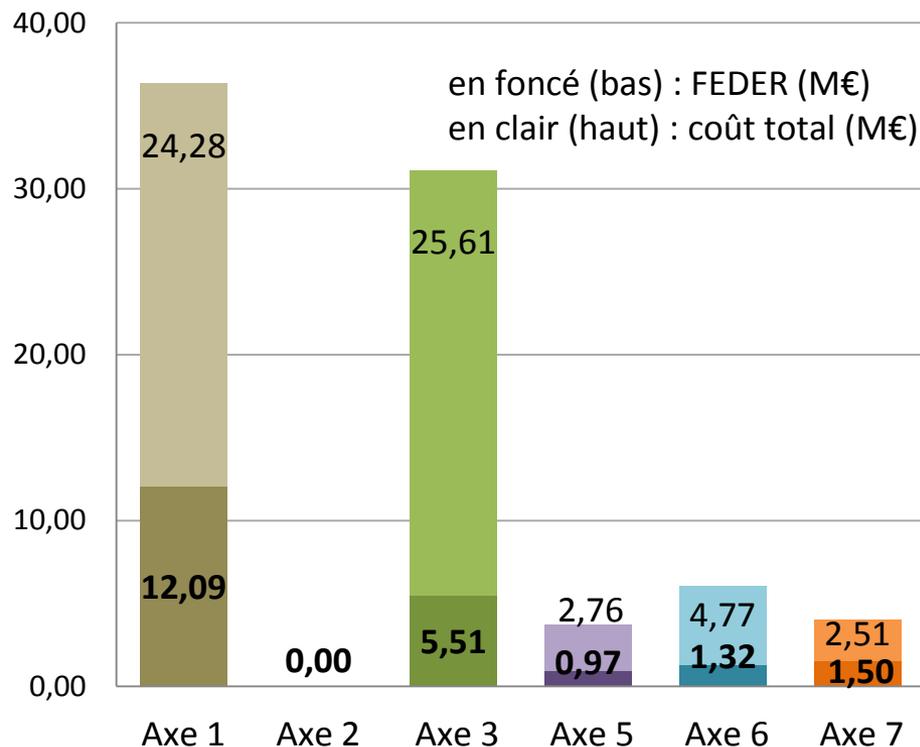


Programmation FEDER par comité



Programmation du FEDER

Programmation FEDER par axe (M€)



3S MEMS (Axe 1)
6 M€ FEDER, 8 M€ CT

1270 logements (Axe 3)
4,6 M€ FEDER, 22 M€ CT

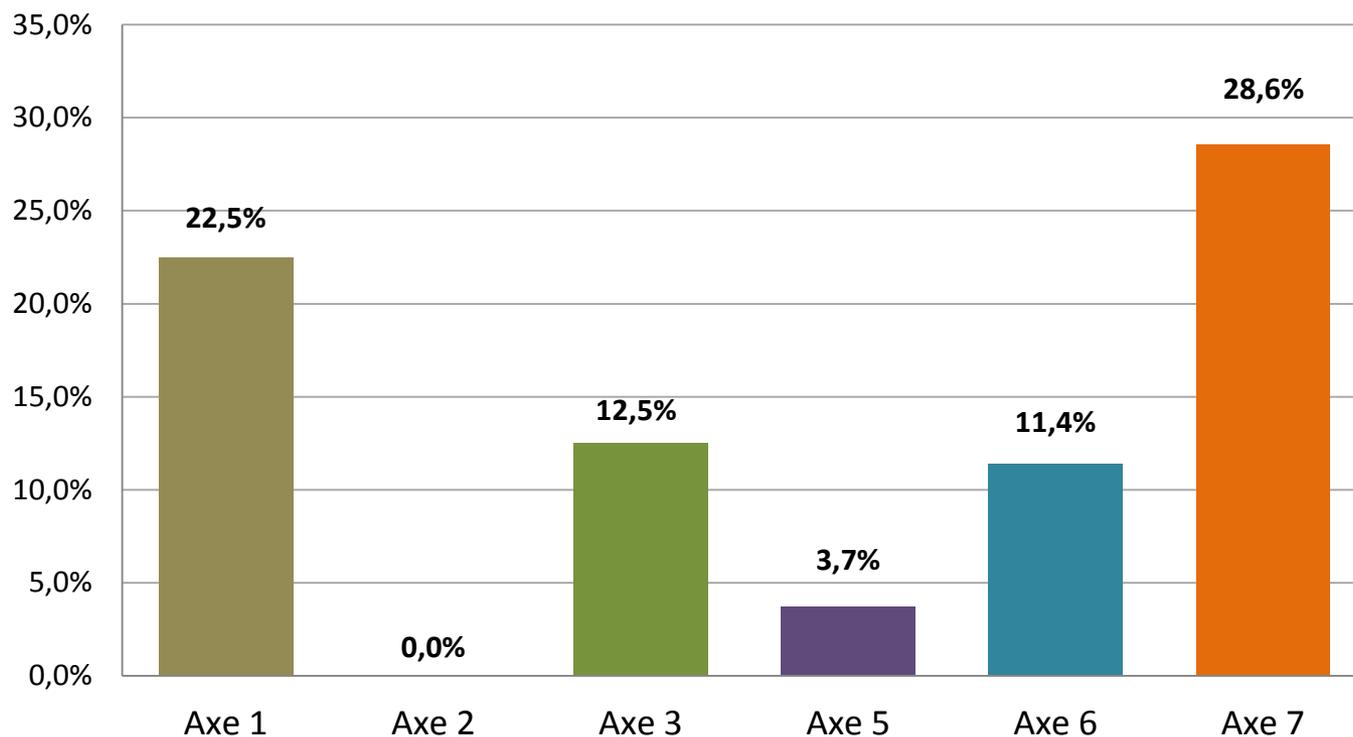


Requalification Hôpital
Paul Morel (Axe 5)
0,8 M€ FEDER, 2 M€ CT

Aménagement Col de la
Faucille (Axe 6)
0,6 M€ FEDER, 2,1 M€ CT



Avancement par axe



- Novembre 2015 : **Consultation écrite** du comité de suivi
- 18 décembre 2015 – 4 Mars 2016 : **Ouverture de l'Appel à Projets** :
5 candidatures reçues
- 27 avril 2016 : **Comité de sélection** : toutes les candidatures reçues
ont été retenues
- En cours : **Instruction**
- Avant été : **Programmation**

PO Régional FEDER FSE

Adoption du Rapport annuel

- Définition (article 50 Règlement UE 1303-2013) :

« à partir de 2016 et jusqu'en 2023, chaque État membre soumet à la Commission un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) du programme au cours de l'exercice précédent.

Les rapports annuels de mise en œuvre contiennent des informations-clés sur la réalisation du programme et de ses priorités au regard des données financières, des indicateurs communs, des indicateurs spécifiques du programme et des valeurs cibles quantifiées»

- 2016: rapport « allégé »
- Présentation et validation en Comité de Suivi pour transmission à la Commission Européenne avant le 31 mai de chaque année.
- En résumé : Dynamique de programmation globalement satisfaisante, avec un avancement de plus de 12% en FEDER et de 38% en FSE **(au 31/12/2015)**

Principales rubriques

- Vue d'ensemble de la réalisation du programme opérationnel
- Réalisation de l'axe prioritaire
 - Indicateurs
 - Données financières
- Synthèse des évaluations
- Problèmes entravant la réalisation du programme et mesures prises
- Résumé à l'intention des citoyens
- Actions menées pour satisfaire aux conditions ex-ante
- Annexe: rapport sur la mise en œuvre des instruments financiers

Modifications survenues après mise en ligne (échange Commission):

- **Partie 2 « vue d'ensemble de la réalisation du programme »**: contenu général
- **Partie 3.1 « vue d'ensemble de la réalisation par axe »** : contenu précisé avec des données financières, des exemples de projets et des indicateurs
- **Partie 3.2 « Indicateurs communs et spécifiques au programme »** : précisions pour certains indicateurs, ajout des derniers indicateurs calculés, correction d'une erreur sur l'indicateur CO34 (OS 3.2)
- **Partie 6.1 « Problèmes entravant la réalisation du programme et mesures prises »** : ajout de contenu concernant l'élaboration des outils de mise en œuvre, l'évolution de la réglementation des aides d'état qui risque d'impacter des projets « concurrentiels » portés par des structures publiques
- **Partie 7 « Résumé à l'intention des citoyens »** : illustration par des exemples de projets emblématiques

Décision CS

PO Régional FEDER FSE

Modification du DOMO

- Généralités :
 - Références au décret/arrêté du 8 mars 2016 : toutes les dépenses prévues dans les textes sont éligibles sauf restriction dans les fiches concernées
 - Possibilité de recours aux taux forfaitaires (recettes)
 - Ajout d'un taux forfaitaire pour le calcul des charges indirectes des opérations RIS 3
 - Rappel des obligations réglementaires
 - Tableau récapitulatif des aides d'état par OS

- Dans toutes les fiches :
 - Modification des noms des directions de la Région (abréviations remplacées par « direction en charge de ... »)
 - Ajout des dépenses directes de communication liées à l'opération lorsque la liste de dépenses est fermée

- Eligibilité des opérations en fonction de la localisation (article 70 du règlement 1303/2013):
 - Règle générale : zone couverte par le programme (Franche-Comté)
 - Certaines opérations FEDER se trouvent sur 2 régions (pôles de compétitivité, par exemple)
 - Proposition d'autoriser des dérogations
 - Opération des axes 1 et 2 bénéficiant à la Franche-Comté
 - Maximum 15% du montant FEDER de l'axe

Décision CS

- DOMO OS 1.3 – « création reprise d'entreprise »
 - Séparation en 2 fiches : accompagnement à la création-reprise d'entreprise / instruments financiers
 - Précision des critères d'éligibilité
 - Précision des critères de sélection

Décision CS

- DOMO OS 1.4 – « compétitivité des PME »
 - Séparation en 3 fiches : filières / investissement matériel et immatériel des PME / instruments financiers
 - Précision des critères d'éligibilité
 - Précision des critères de sélection

Décision CS

- DOMO OS 3.1 – « Energies renouvelables »
 - L'alimentation de plusieurs chaufferies devient un critère d'éligibilité pour les opérations de plateformes de stockage
 - Règles appliquées par les cofinanceurs (ADEME notamment)

Décision CS

- Par anticipation
- DOMO OS 3.3 – « Efficacité énergétique - enseignement supérieur »
 - La procédure de modification est en cours à la Commission européenne
 - Dès validation de la nouvelle version, le DOMO sera modifié pour intégrer les modifications de PO : liste des bénéficiaires (CROUS, autres...)

Décision CS

Programmes européens 2014-2020

Plurifonds 2014-2020

- Présentation du plan d'animation actualisé
 - Examen à chaque Comité de suivi
 - Notion de « fabrique à projets »
- Focus
 - Réunions dans les Départements
 - Formation des relais et notamment les membres du Comité de suivi

- **Stratégie de communication:** document cadre plurifonds sur les 7 ans
- Nécessité de la **mettre à jour** suite à la validation du PDR FEADER fin 2015

Décision CS

- Réunion du groupe régional communication
- Communiqués de presse à l'issue des comités de programmation
- Visites de projets lors du Comité de suivi FEADER du 6 avril dernier
- Lancement d'un audit sur le site internet « L'Europe s'engage en Franche-Comté » (mars à juin)
- Elaboration d'un kit de communication pluri fonds, à destination des porteurs de projets

- Participation au joli mois de l'Europe, porté conjointement par la Maison de l'Europe en Franche-Comté et le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté : bus de l'Europe, mobilisation des porteurs de projets, ...



- ► **Objectif 1 - cible / bénéficiaires potentiels**
 - Réalisation d'une opération de communication auprès de bénéficiaires potentiels afin de favoriser l'émergence de projets plus nombreux en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou l'emploi des jeunes ou l'emploi des seniors
- ► **Objectif 2 - cible / grand public, média, bénéficiaires potentiels**
 - Contribuer aux opérations nationales de valorisation du PON FSE
- ► **Objectif 3 - cible / grand public, média, bénéficiaires potentiels**
 - Mettre en valeur « l'action de l'Europe en faveur de l'emploi »
- ► **Objectif 4 - cible / bénéficiaires**
 - Contribuer au respect des règles de publicité

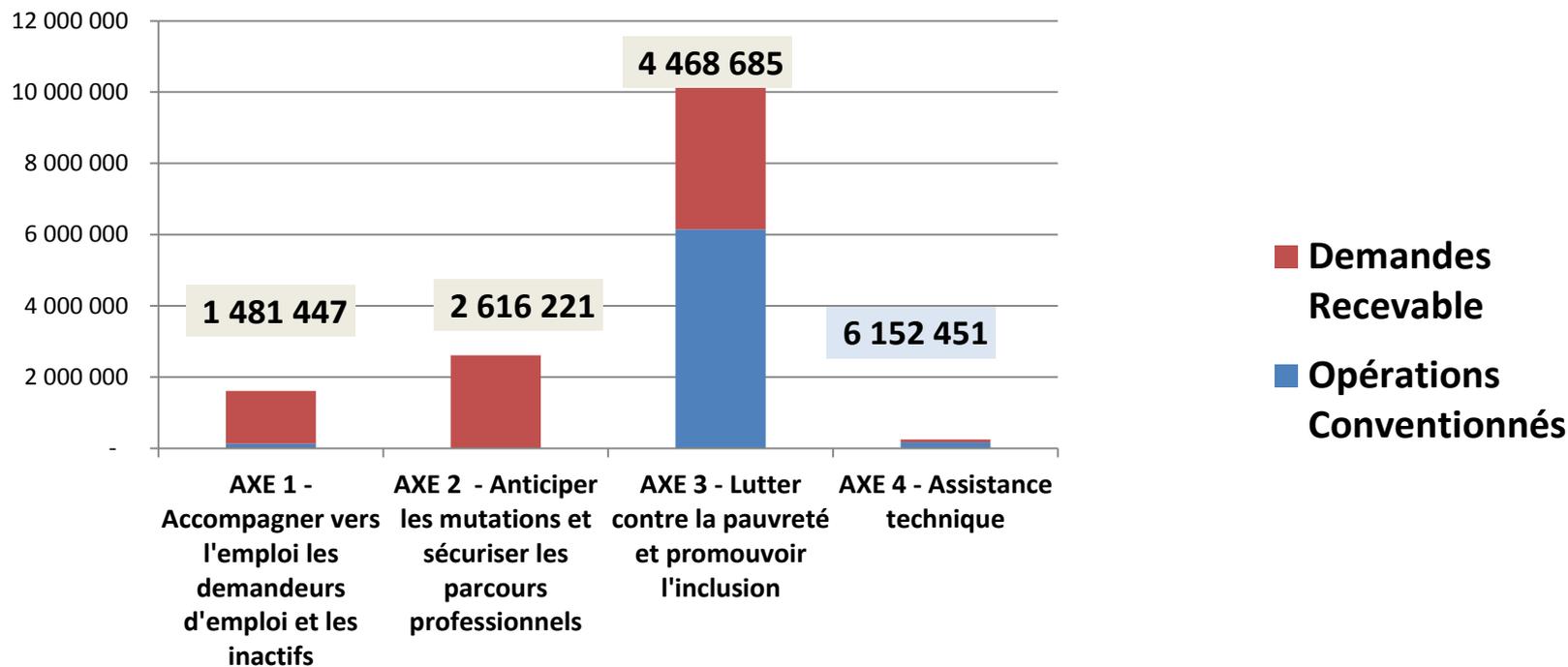
- FSE régional: Lancement d'un marché pour le suivi à 6 mois
- Plan d'évaluation:
 - Réunion du Comité régional d'évaluation
 - Lancement de la première évaluation sur l'axe 3 « développement durable de la Franche-Comté »
- Outils:
 - Guides des indicateurs (à destination des instructeurs)
 - Guides des priorités transversales (à l'automne – accompagnement du porteur de projets)

PO national FSE Emploi et Inclusion 2014-2020

Nombre de dossiers	Conventionné	Recevable	autres	Total
Départements - organismes intermédiaires gestionnaires de subventions globales	81	62	42	185
DIRECCTE - Franche-Comté	1	27	15	43
Total général	82	89	57	228

- 81 opérations ont été conventionnées, par les Conseil départementaux, gestionnaires de subventions globales au titre de l'axe 3

- 89 demandes sont en état "recevable", dont l'instruction est en cours.



Le cumul des montants conventionnés et des montants demandés par les porteurs de projets dans le cadre des demande recevables est de 15.0 m€ soit **29.3 % de la maquette financière tous axes confondus**

Appels à Projets a paraître en 2016 :

- ***Appels à projets spécifiques départementaux – Axe 3***
- ***Appels à projets Etat – DIRECCTE,***
 - ***Décrochages scolaire – Axe 1,***
 - ***Accompagnement à la création d'entreprises dans les quartiers de la politique de la ville – Axe 1.***

Appel à projets 2016 du PON FSE Volet déconcentré Franche-Comté

Priorité d'investissement 10i : Réduction et prévention du décrochage scolaire.

Il s'agit pour le FSE, d'accompagner les politiques de l'Etat par la mise en œuvre de mesures diversifiées de prévention du décrochage, de réduire le nombre de jeunes qui quittent le système scolaire sans diplôme et ni qualification, prioritairement dans les zones présentant des risques sociaux de décrochage.

La dotation de la maquette financière FSE Franche-Comté est de 1,5 millions d'euros

Types d'actions de prévention de l'échec scolaire :

- formation des équipes éducatives

- Actions d'évaluation des difficultés et des besoins, accompagnement individualisé intégrant des modules de rattrapage scolaire,

- Actions de découverte professionnelle, mise en place d'alliances éducatives au sein des établissements et entre établissement et partenaires externes

- Information et diffusion d'information sur les secteurs, les métiers porteurs et le marché du travail pour favoriser l'orientation positive et active.

- Elaboration du projet professionnel, souplesse des parcours et de la modularité des enseignements, passerelles,

- Appui aux actions de communication et de sensibilisation autour de la problématique du décrochage

- L'ingénierie et la mise en réseau

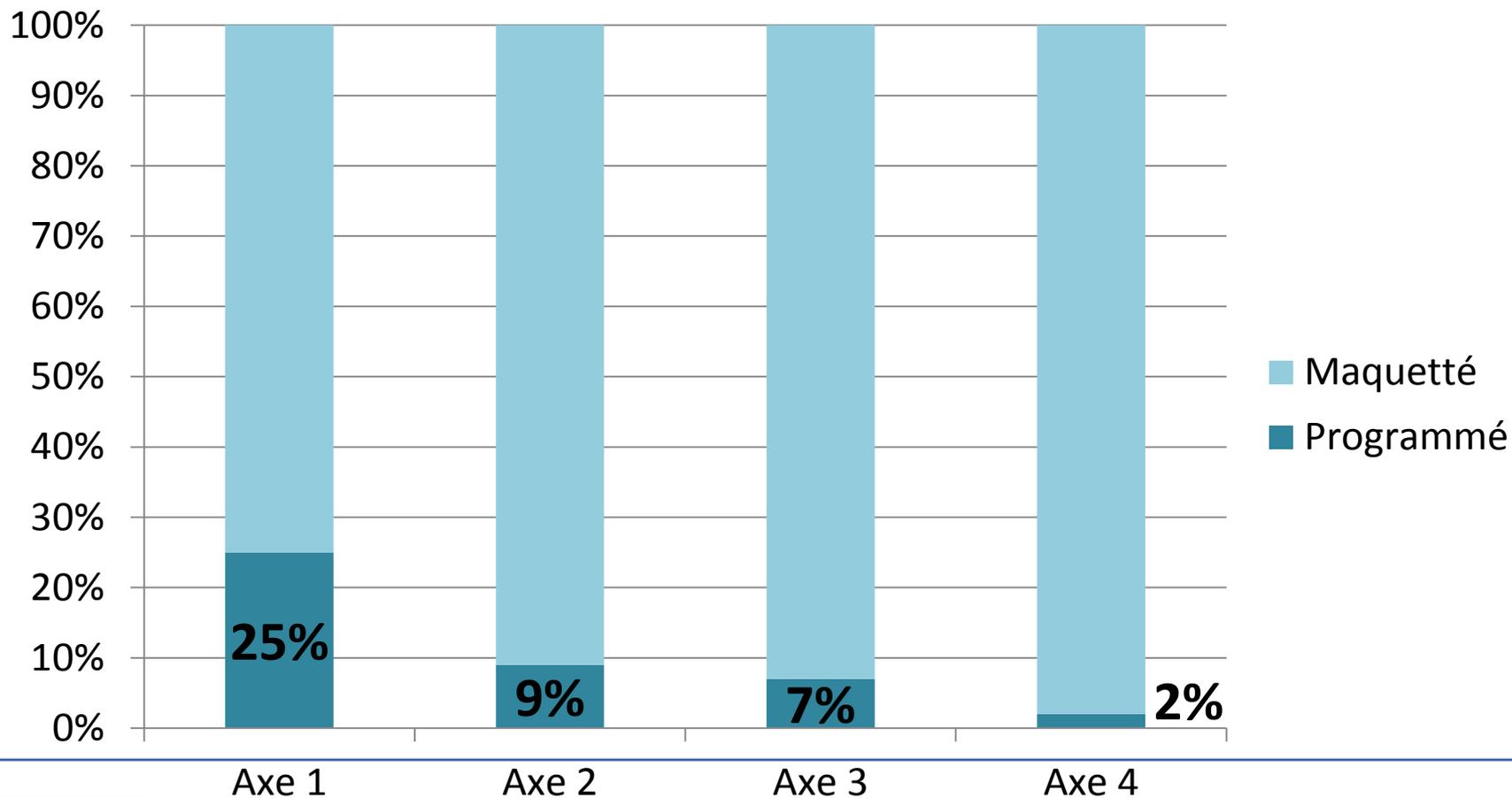
=> Approbation du comité de suivi régional sur l'appel à projet « Lutte contre le décrochage scolaire »

INTERREG France-Suisse



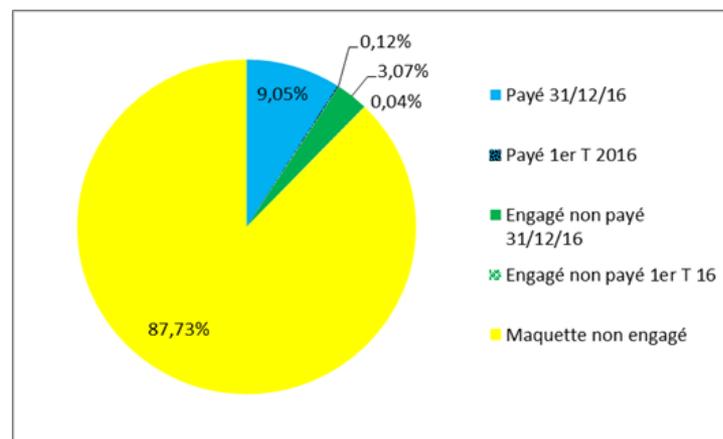
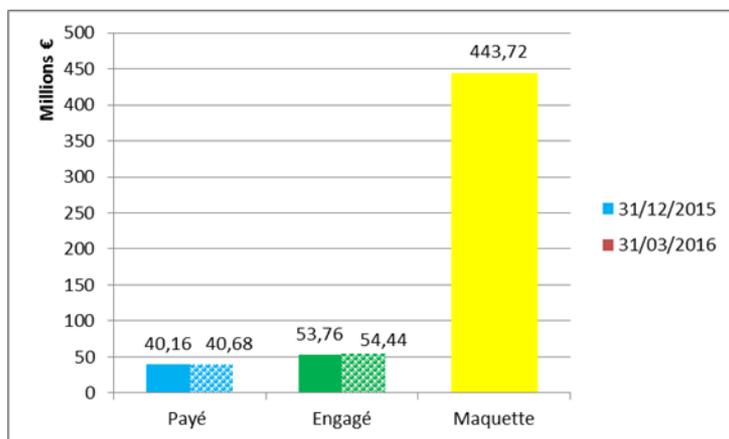
- 171 dossiers programmées
- 55M€ programmés sur une maquette finale
de 53,5M€
- 47M€ paiements

- 3 comités – 19 dossiers – 7M€ de FEDER - 10% de la maquette)
 - **Axe 1 / Innovation** : 9 dossiers – 3,2M€ FEDER
 - **Axe 2 / Patrimoine naturel et culturel**: 4 dossiers – 1,6M€ FEDER
 - **Axe 3 / Transports**: 4 dossiers – 1,7M€
 - **Axe 4 / Services**: 1 dossier – 0,1M€ - 2% de l'axe

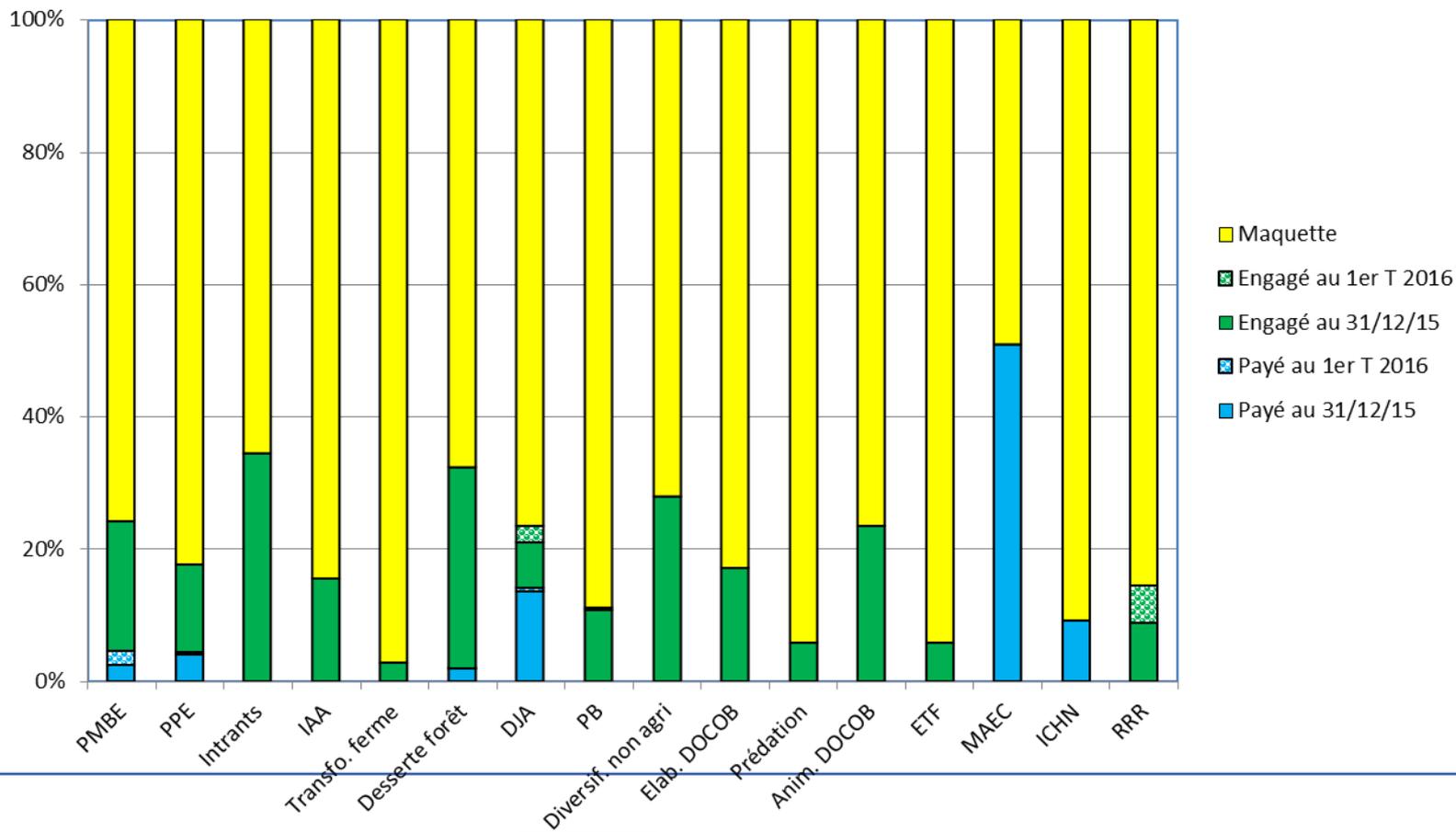


PDR FEADER 2014-2020

- **Avancement financier du FEADER:**
 - Engagements 54,4M€ (12% maquette de 443,7M€) soit + 1,3% en 3 mois
 - Paiements 40,7M€ (75% des engagements) +1,3%



Avancement du PDRR Franche-Comté



Gestion opérationnelle

- Descriptifs Détaillés de Mise en Œuvre (DDMO) complets

Nécessaires à l'outillage de l'outil OSIRIS et aux paiements

Les 5 DDMO complets déclarés prioritaires ont été transmis à la DR ASP

2 DDMO de la liste complémentaire et 1 hors liste également transmis

Sur ces 8 DDMO 4 jugés recevables par la DR et transmis au siège

- Déclarations PAC 2016

Reportées du 17 mai au 15 juin : concerne les mesures « surface »

- Appels à projets 2016

6 TO AAP clos, 6 TO en cours d'AAP, une douzaine de TO vont faire l'objet d'AAP cet été

- Information détaillée :

Présentation CRP et AP.

1 056 dossiers HSIGC et 7 297 dossiers SIGC sélectionnés depuis début 2014

Demande d'information de la Commission sur le bilan des sélections

Grilles de sélection

20 grilles validées en CS plurifonds du 9/10/2015

8 grilles validées en CS FEADER du 6/4/2016

Les 6 dernières grilles ont été validées en CS FEADER du 23 mai et la grille « Unité de méthanisation rurale » légèrement modifiée

Règles transversales

Validation des modalités de vérification du caractère raisonnable des coûts

Information sur le RAMO FEADER 2015

Doit être transmis à la Commission le 30/6/2016

Outil de saisie et quelques données pas encore disponibles

Nécessité d'une consultation écrite du CS FEADER en juin

Programmes européens 2007-2013

FEDER 2007-2013

Bilan financier par axe

Bilan financier par axe

- **Axe 1 « recherche-innovation-compétitivité »**
 - 68 M€ de FEDER programmés soit 46,3% de la dotation totale
 - Taux de certification : 98,7 %
 - Axe dégagant les principaux réajustements (environ 1,8M€)
 - Les 5 filières prioritaires identifiées par le PO ont bénéficié de 63 % du montant FEDER programmé sur l'axe
- **Axe 2 « territorial »**
 - 40,34 M€ de FEDER programmés
 - Programmation de l'axe : 102,6 % de la maquette
 - Taux de certification : 103 %
 - FEDER versé aux bénéficiaires : 93,5 %

Axe 3 « environnemental »

- 24 M€ de FEDER programmés
- Les fiches actions 3.5 « bois-énergie » et 3.6 « efficacité énergétique » représentent 52 % de la programmation de l'axe

Axe 4 « Massif du Jura »

- 9,74 M€ de FEDER programmés soit 6,6 % de la dotation totale
- Taux de certification : 102,4 %

Axe 5 « assistance technique »

- 4,75 M€ de FEDER programmés
- Taux de certification : 99,8 %

FEDER 2007-2013

Comptabilisation des réalisations/performance

- Rappel du système de suivi du programme, basé des indicateurs:
 - de réalisations
 - de résultats
 - d'impact
 - pour mesurer les effets à court, moyen et long terme des mesures financées par le programme
 - de contextes
 - présentés à part et dont les variations ne sont pas directement en lien avec le programme, ils permettent de mesurer les variations sur la période du chômage, de la démographie etc...

- L'analyse des données du rapport final provisoire permettent plusieurs enseignements:
 - L'AG a su suivre ces indicateurs sur la durée et en assurer la cohérence
 - Certaines valeurs cibles fixées en début de programmation n'ont pas été atteintes.
 - À l'inverse de nombreux indicateurs voient leur taux de réalisation largement dépassé.
Très bonne performance de certaines mesures /axes
 - Dans l'ensemble ces données chiffrées nous éclairent sur la capacité du programme à influencer sur ses champs d'intervention cibles et constituer l'effet levier souhaité.

- Exemples de valeurs d'indicateurs en deçà des objectifs :
- L'axe 4 : « nombre de lits »
 - Avec 166 nouveaux lits créés sur la période, la cible de 500 nouveaux lits n'est pas atteinte
 - = changement de la réglementation en 2010 et impossibilité par la suite d'aider les structures associatives au même niveau
- L'axe 3 : « nombre d'emplois directs créés »
 - Inférieur à 5 % de la valeur cible
 - = la crise économique de 2008 a fortement impacté les indicateurs emplois en général et pour l'axe 3 l'hypothèse d'une dynamique de création d'emplois directement liés à l'environnement n'est s'est pas concrétisée.
 - *Sources : version provisoire du rapport final*

- A l'inverse pour les indicateurs des axes 1 et 2 les valeurs cibles sont atteintes (entre 80% et plus de 200%) :
 - 80% des projets d'aménagement escomptés ont été réalisés, avec une proportion semblable en terme de surface aménagée
 - Les objectifs de renforcement des accès au haut débit ont été atteints
 - Quelques indicateurs sont très fortement dépassés, dont la création d'emplois directs sur l'axe 1, où près de 1000 emplois ont été créés pour les 440 attendus.

- *Sources : version provisoire du rapport final*

- Exceptions notables :
 - « Fréquentation des nouveaux services créés dans les agglomérations » :
 - 11274% de l'objectif cible : il s'agit ici d'un problème de formulation de la valeur cible, qui ne prenait pas en compte un réseau de transport de voyageurs
 - l'axe 2 n'a pas permis la création d'emplois attendue, davantage d'emplois créés l'ont été de façon indirecte par l'activité économique permise par les infrastructures

- Sources : version provisoire du rapport final

FSE 2007-2013

FSE : avancement des travaux de clôture, 1ers retours du bilan financier et qualitatif

FSE Compétitivité régionale et Emploi - 2007-2013 - volet déconcentré Franche-Comté

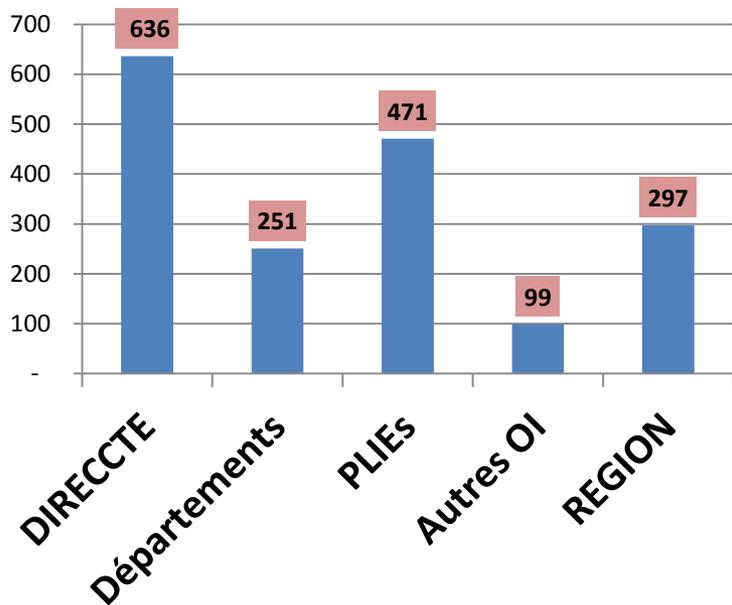
Etat d'avancement financier et de réalisation finale

Dernier appel de fonds FSE le 15 mars 2016.

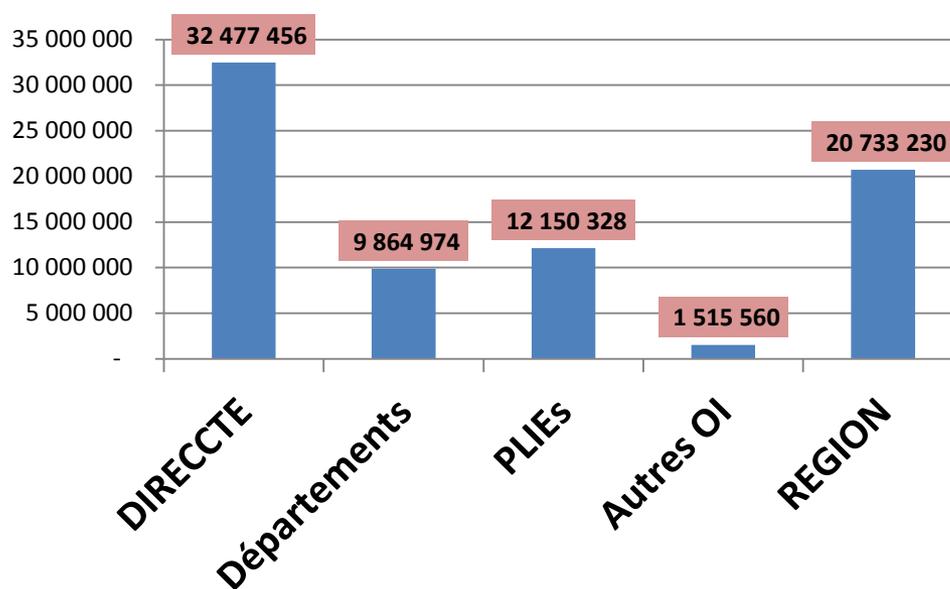
Total des Crédits FSE réalisés déclarés en demandes de remboursement à la Commission européenne : 76 741 548, soit 92.8 % de la maquette financière

1754 opérations programmées, réalisées et financées,

nb opérations

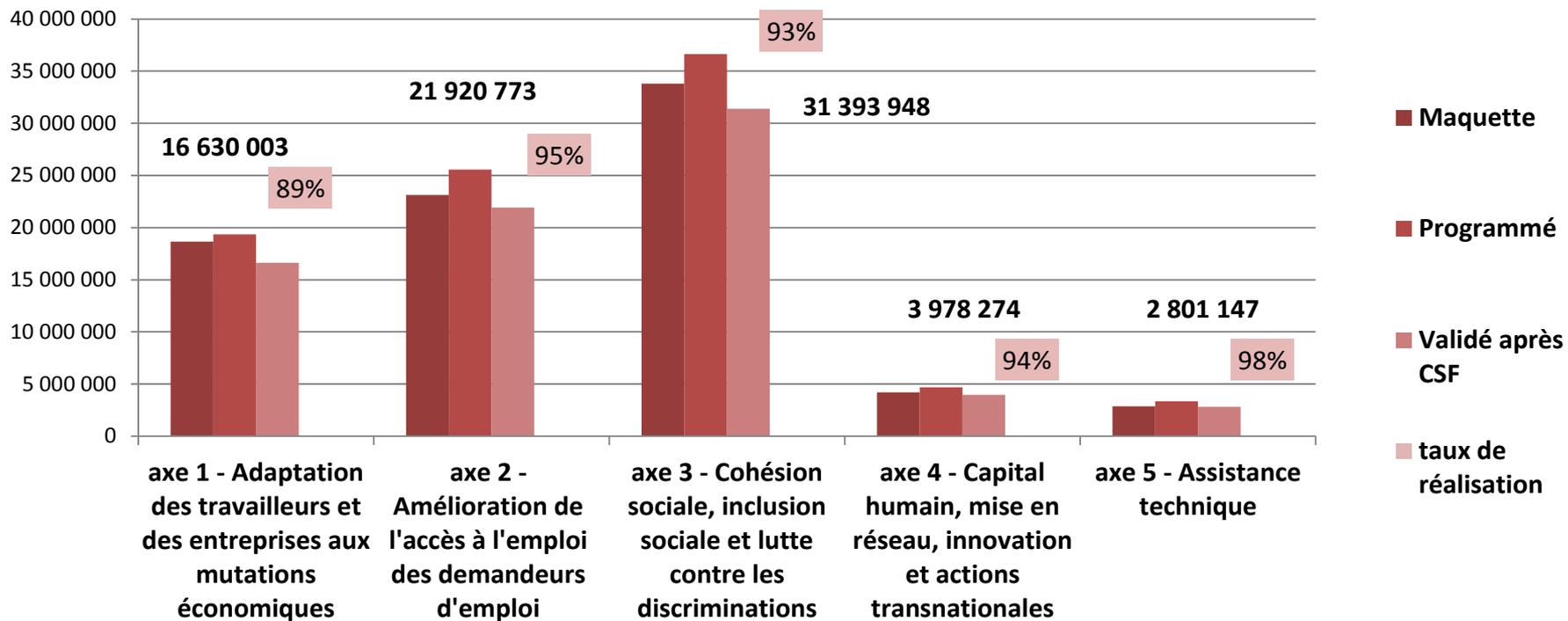


Montant UE retenue après CSF



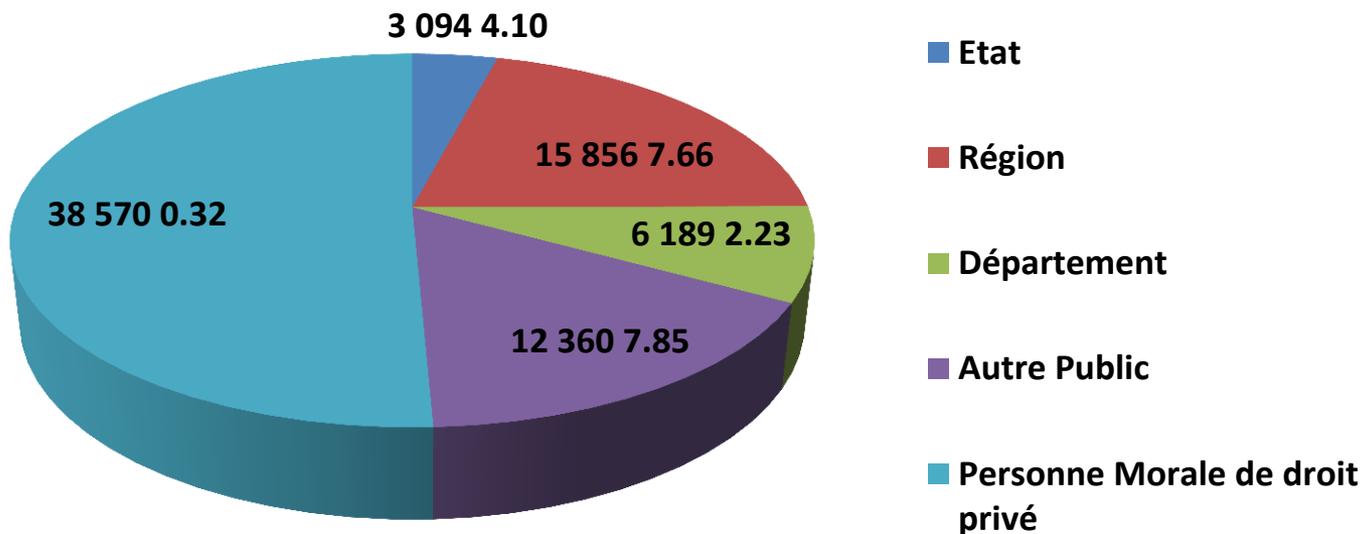
Organismes Gestionnaires

FSE 2007-2013 - Réalisation financière par axes

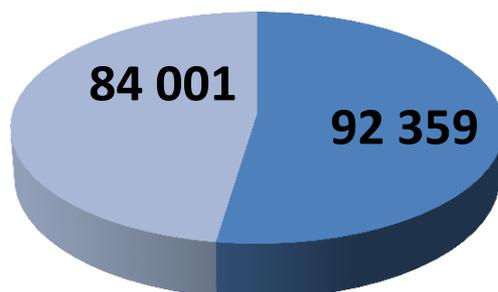


Les bénéficiaires : 1 754 dossiers programmés

Montants validés après CSF



176 360 PARTICIPANTS DANS LES OPERATIONS COFINANCEES



■ Hommes 52 %

■ Femmes 48 %

FEADER 2007-2013

Bilan

- Programme national avec déclinaisons régionales
- Programme en 3 volets : Volet régional, Socle national et Stocks 2000-2006
- Globalement maquette de 300,6 M€
- Fin des engagements au 31/12/2013 (sauf LEADER)
- Paiements FEADER jusqu'au 31/12/2015
- Bilan financier paiements 31/12/2015 : globalement hors PB : **93,15%** de la maquette

	Volet Régional	Socle National	Total (VR+SN+Stocks)
Maquette	66,9 M€	202,6 M€	300,6 M€
Engagé	65,2 M€	190,5 M€	286,9 M€
Payé	64,3 M€	178,6 M€ (hors prêts bonifiés)	274,0 M€

Volet régional : 96% de la maquette mais 98,34% des engagements

Socle national : 92% de la maquette mais 98% des engagements

Tous les dossiers réalisés sont payés

- Sur le volet régional, les trois mesures qui ont mobilisé le plus de FEADER sont :
 - Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE - 13.7 M€)
 - Les mesures agri-environnementales territorialisées (MAET - 11.1 M€)
 - Le maintien du service de base en milieu rural (8.2 M€)
- Le taux de chute sur le volet régional est de 1,66% (niveau national 7%)

Hôtel-Restaurant Moulin des écorces

Pôle d'échange multimodal



Prochain comité de suivi :

Mi-novembre 2016

à Besançon